

Modalités de Contrôle des Connaissances M1 et M2
Mention Sciences de la Terre, des Planètes, Environnement
Applicable à tous les parcours de la mention

Utilisation des notes de première et deuxième session

Nombre de sessions	2	
Note seuil d'UE pour se présenter à la deuxième session	Oui	Valeur du seuil : 10/20
L'étudiant est libre de se présenter à la 2ème session	Oui	
Une absence en 2e session entraîne le report automatique de la note 1ère session	Oui	
La note de la 2ème session remplace la note de la 1ère session	Oui	
La meilleure des 2 notes (1ère et 2ème session) est utilisée pour le calcul de la 2e session	Non	

Absence des étudiants aux examens

Absence injustifiée (ABI) en 1ère session	DEF	Oui	note = 0	Non
Absence justifiée (ABJ) en 1ère session	DEF	Non	note = 0	Oui
Si non défaillant, note en 1ère session	Note Sess1			
Absence injustifiée (ABI) en 2e session	DEF	Oui	note = 0	Non
Absence justifiée (ABJ) en 2e session	DEF	Non	note = 0	Oui
Absence Injustifiée ou absence justifiée en 2e session entraîne le report de la note de session 1	Oui			
Si non défaillant, la note de 2e session est enregistrée	Oui			

Compensations Capitalisation

La formation de M1 est annualisée	Non	
La formation de M2 est annualisée	Oui	Sauf les formations en apprentissage
Les UE ou semestres 1, 2, 3 et 4 obtenus avec une note supérieure à 10/20 sont capitalisées	Oui	
Toutes les UE obtenues par compensation sont capitalisées	Oui	
La note finale de l'UE est la moyenne pondérée des EC constitutifs affectés de leurs ECTS	Oui	
Un affichage des règles du contrôle continu est obligatoire un mois au plus tard après la rentrée des étudiants		
Certaines UE font l'objet d'une note seuil pour le calcul de la moyenne en session 1	Oui	Valeur du seuil : 8/20
Donnez la liste des UE et la valeur du seuil	Voir les MCC	
Les UE de Stage, projets font l'objet d'une note seuil pour le calcul de la moyenne en session 1	Non	
Donnez la liste des UE concernées		
Les seuils appliqués en session 1 sont appliqués en session 2	Oui	
A l'intérieur des semestres 1 et 2 du M1 les UE se compensent selon les règles définies ci-dessus	Oui	
A l'intérieur des semestres 3 et 4 du M2 les UE se compensent selon les règles définies ci-dessus	Oui	
Les moyennes des semestres 1 et 2 du M1 se compensent	Non	
Les moyennes des semestres 3 et 4 du M2 se compensent	Non	

Mode de validation du diplôme intermédiaire de Maîtrise

Le diplôme intermédiaire de Maîtrise est délivré selon les critères de validation du M1	Oui
---	-----

Mode de validation du Master

Les choix d'UE en M1 et en M2 sont validés par l'équipe pédagogique, le Nb d'ECTS est égal à 60 par année	Oui
---	-----

Les semestres 1, 2, 3 et 4 sont validés	Oui
---	-----

Pour les étudiants ayant fait un M1 dans une autre université, les semestres 3 et 4 sont validés	Oui
--	-----

Le passage en M2 peut être conditionnel, un semestre de M1 peut être en dette	Non
---	-----

La validation du M1 est obligatoire pour obtenir une inscription en M2	Oui
--	-----

Une note seuil est requise pour le passage en M2	Non
--	-----

La validation du stage doit répondre aux critères décrits plus loin	
---	--

Le jury peut autoriser le redoublement du M1	Oui	au maximum 1 fois
--	-----	-------------------

Règles concernant le Stage de M2

La durée du stage de M2 est de 6 mois ou de 35 semaines en apprentissage	Oui
--	-----

Le stage fait l'objet d'un rapport écrit et d'une soutenance orale	Oui
--	-----

Le stage fait l'objet d'un rapport écrit et d'une soutenance orale en anglais	Non
---	-----

Description des autres compétences évaluées (rapport bibliographique, évaluation du laboratoire d'accueil...)

L'organisme d'accueil fournit une évaluation sur le travail réalisé par le stagiaire, la note finale de l'UE stage ou de l'UE apprentissage est la moyenne entre cette évaluation, la note de rapport et la note de soutenance orale

Nombre de notes entrant dans la règle de calcul de la note finale du stage	3
--	---

Règle de calcul de la note finale de stage : **(évaluation organisme+note rapport+note soutenance)/3**

Le stage ou l'UE apprentissage fait l'objet d'une note seuil	Oui	Valeur du seuil 10/20
--	-----	-----------------------

La note de stage ou l'UE apprentissage doit être supérieure à une note seuil pour valider le Master	Oui	Valeur du seuil 10/20
---	-----	-----------------------

Autres conditions pour valider le stage

Mode de calcul de la mention P, AB, B, TB de Licence professionnelle

Mention du diplôme : mention Passable : $10 \leq m < 12$; Assez-Bien : $12 \leq m < 14$; Bien : $14 \leq m < 16$; Très Bien : $m \geq 16$

Pour les étudiants ayant fait M1 et M2 à l'UCP la mention repose sur la moyenne des 4 semestres	Non
---	-----

Pour les étudiants ayant fait M1 et M2 à l'UCP la mention repose sur la moyenne de S3 et S4	Oui
---	-----

Pour les étudiants ayant fait un M1 dans une autre université, la mention repose sur la moyenne S3 et S4	Oui
--	-----

Règles particulières du parcours M1 non citées ci-dessus

Passage automatique en M2 si les deux semestres de M1 ont été validés (sans compensation)

Règles particulières du parcours M2 de la mention non citées ci-dessus